

Responsable UE

Pierre Collin

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Carine Dujardin

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

6 crédits • 120 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **littérature** l'étudiant est capable de :

- situer une production littéraire (extrait lu) dans un contexte socio-historique, culturel et artistique, en la rattachant au cas échéant à un genre commun
- analyser de façon argumentée l'extrait en allant du particulier au général dans un langage clair et structuré

Au terme du cours de **histoire et actualité des arts**, l'étudiant est capable de :

- analyser des productions artistiques contextualisées à partir des connaissances et/ou des ressources propres à sa discipline
- synthétiser les informations collectées dans le champ de l'histoire de l'art allant de l'Académisme à l'abstraction et portant sur les prolégomènes de l'art moderne tout en veillant à structurer son discours
- développer une première connaissance spatio-temporelle, assimilée à une « ligne du temps » se déployant dans le champ des connaissances énoncé plus haut.

Au terme du cours de **sémiologie**, l'étudiant, est capable de :

- démontrer ses connaissances et sa compréhension des concepts fondamentaux de la sémiologie
- expliquer le sens d'une œuvre d'art en utilisant une grille de lecture sémiotique et rhétorique
- replacer la production artistique dans le champ social et de la communication par une bonne compréhension de la nature du signe.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C6 de notre référentiel interne.